

**Procès-verbal**  
**de la réunion du Conseil d'administration du Média de service**  
**public 100,7**  
**du 1 juillet 2024**

**Présents/es :**

Présidente            Mme Véronique Faber

Membres             Mme Josée Hansen  
                          M. Tom Hermes  
                          M. Steph Meyers  
                          M. Pierre Reuter  
                          M. Fabien Simon  
                          M. Raphael Kies  
                          M. Thierry Zeien

Directeur            M. Jean-Lou Siweck

Commissaire de     Mme Céline Flammang  
Gouvernement

Secrétaire           Mme Catarina Martins

**Excusé/es :**        M. Fabien Simon, ayant donné procuration à M. Thierry Zeien.  
                          Mme Tania Brugnoni, ayant donné procuration à Mme Josée Hansen.

**A. Points pour décision**

**1. Adoption de l'ordre du jour**

✓ L'ordre du jour est adopté.

**2. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 23 avril 2024**

✓ Le procès-verbal de la réunion du 23 avril 2024 est adopté.

### **3. *Audit 2023: Management Lettre***

Sur base d'une note préparée par M. Siweck, le Conseil s'échange sur les trois points soulevés par le réviseur d'entreprises dans sa lettre de recommandations pour l'exercice 2023 ainsi que les mesures proposées par le directeur pour y remédier.

Le Conseil soutient la proposition plus générale d'étoffer d'ici la fin de l'année les outils comptables de l'établissement afin de couvrir dans un outil unique l'ensemble des procédures de l'engagement financier jusqu'au paiement.

Le Conseil demande au directeur de faire à la prochaine réunion un point plus détaillé sur les créances ouvertes depuis plus de 90 jours.

- ✓ Le Conseil approuve les mesures proposées pour remédier aux déficiences constatées dans la lettre de recommandations du réviseur d'entreprises.

### **4. *Audit pour les exercices 2024-2026: Offre de services de Statera***

M. Siweck présente l'offre de services pour la révision des comptes annuels des exercices 2024, 2025 et 2026 de Média de Service Public 100,7.

- ✓ L'offre de services de Statera est acceptée.

### **5. *Marchés publics attribués sans publication d'avis***

M. Siweck explique (cf. note en annexe) que pour les marchés du renouvellement du système UPS et de la nouvelle application mobile, la procédure de demande d'offre auprès au moins trois prestataires, mais sans publication préalable, a été retenue. Les marchés ont été attribués au prestataire ayant fait l'offre économiquement la plus avantageuse. Pour le marché UPS, le seuil de 60.000 euros est dépassé, pour celui de l'application, le montant est proche de ce seuil. Les engagements restent en dessous du seuil de 85 000 euros exigeant la co-signature d'un membre du Conseil.

En réponse à des questions, M. Siweck explique que le système UPS est dimensionné pour assurer un fonctionnement de la radio pendant 4 heures en cas de panne d'électricité et que l'application mobile est prévue d'être finalisée au mois d'octobre ou novembre 2024.

- ✓ Le Conseil prend note de la procédure retenue et confirme l'attribution des marchés pour le système UPS et la nouvelle application mobile.

## **B. Points pour discussion**

### **6. *Bilan mi-parcours 2024***

- ***Point Investissements budgétisés***
- ***Point Recrutements budgétisés***
- ***Indicateurs chiffrés autour de l'audience radio et en ligne***

M. Siweck présente l'avancée des projets et des recrutements budgétisés pour l'exercice 2024 (cf. note en annexe). Un\*e membre remarque qu'il y a beaucoup de recrutements dans le domaine du support, mais pas autant pour la rédaction. M. Siweck explique que les recrutements prévus sont en ligne avec les postes arrêtés dans la convention pluriannuelle 2024-2030.

M. Siweck présente ensuite les indicateurs relatifs à l'audience des stations radio 100,7 et opus 100,7 (cf. note en annexe), rappelant l'abandon par les principaux éditeurs de médias commerciaux de l'étude d'audience par sondage Plurimédia. Suite à un large échange, le Conseil invite le directeur à établir une sorte de « dashboard » permettant de suivre les indicateurs sur une base comparable sur le moyen et long terme. M. Siweck estime au-delà qu'il y lieu d'évaluer si d'autres recherches sur l'audience devraient être effectuées régulièrement par l'établissement. Un\*e membre mentionne que d'autres pays disposent de méthodes alternatives aux sondages pour mener des recherches.

En réponse à la question de l'avancée du processus stratégique mis en place depuis l'adoption par le Conseil de la stratégie 2024-2028, M. Siweck explique que la mise en place de la stratégie est en cours et que les projets issus de cet exercice seront présentés lors d'une prochaine réunion du conseil d'administration.

### **C. Points pour décision (2<sup>ème</sup> partie)**

#### **7. Grille des programmes pour la saison 2024-2025**

M. Yves Stephany, chef de la programmation, présente la nouvelle grille pour la saison 2024-2025, qui contient trois principaux changements.

L'émission matinale "De Moien" mettra l'accent sur l'information des auditeurs. Son animation sera reprise par des journalistes de la rédaction d'actualité, qui assureront aussi les interviews de 7.30 et 8.30 heures. Radio 100,7 suit ainsi l'exemple de nombreuses stations du service public européen.

Le programme de l'après-midi "Den Nomëtteg" proposera davantage de musique. Il visera à refléter la diversité culturelle au Luxembourg et se penchera sur les aspects positifs de la vie, tels que la culture, le sport et la gastronomie.

Cette saison marquera la phase de transition de la musique classique de radio 100,7 vers opus 100,7. L'émission « Resonanzen » sera arrêtée en semaine pour ne plus être diffusée que le dimanche. La rédaction classique assurera une présence significative des thèmes de la musique classique dans l'émission culture à 17 heures. L'équipe profitera de cette baisse en rythme dans le programme quotidien pour développer et préparer la deuxième phase de la station opus 100,7, qui comprendra de l'animation en direct (a priori en matinée) ainsi que des reportages et interviews. Le lancement est prévu pour début 2025, en principe en temps utile pour le lancement de la radiodiffusion de la station sur le futur réseau DAB+.

Un\*e membre note que la musique classique est ce qui rend la radio 100,7 unique et espère que la suppression de la musique classique dans le programme de l'après-midi n'entraînera pas une perte d'audience, surtout maintenant qu'ils disposent d'une équipe formidable. Un\*e autre membre partage cet avis, mais souligne que l'horaire de cette émission n'était pas idéal, car elle ne touchait pas suffisamment les auditeurs et les auditrices.

Un\*e membre demande quel a été le retour du Conseil du public concernant ces changements. M. Stephany confirme que le Conseil du public a été consulté au préalable sur les changements proposés et affirme que le retour a été très positif, notamment en ce qui concerne les modifications apportées au programme matinal.

- ✓ La grille des programmes pour la saison 2024-2025 est validée.

### **8. Evolution du branding de radio 100,7: Question de principe au sujet du nom**

M. Siweck explique que la direction lancera à l'automne un exercice de définition du public cible de radio 100,7. Dans ce cadre, M. Siweck estime que le logo de la station radio 100,7 devrait être modernisé. Il soumet au Conseil la question de principe, s'il juge opportun d'élargir ces réflexions aussi au nom même de la station, qui se réfère à une fréquence hertzienne FM, qui est de moins une référence pour les auditeurs de radio.

La plupart des membres convient que le nom constitue une marque établie et qu'ils sont dès lors hésitants à le voir remis en question. Ils s'accordent que le logo devrait en effet être refait.

Un\*e membre estime, néanmoins, qu'un changement de nom et de logo pourrait représenter une excellente opportunité de donner une nouvelle image à la station de radio dans son ensemble, ce qui pourrait attirer de nouveaux publics.

- ✓ Le conseil est d'accord avec un changement de logo alors que les avantages et les inconvénients d'un changement de noms peuvent être étudiés plus en profondeur.

### **D. Points pour information**

#### **9. Mandats CA**

La proposition de renouveler les mandats de M. Raphael Kies et de M. Tom Hermes, validée lors de la dernière réunion du conseil d'administration le 23 avril 2024, a été acceptée et validée par le Conseil de Gouvernement en date du 19 juin 2024.

#### **10. Suite 30 ans**

M. Siweck fait le point sur les activités dans la cadre de l'anniversaire des 30 ans de la radio. Plusieurs présences sur le terrain sont encore prévues. Il s'agira surtout d'utiliser aussi à l'avenir l'expérience acquise au cours des derniers mois pour les présences externes des équipes de la radio, que ce soit par des émissions produites sur le terrain ou des présences visant à promouvoir la radio auprès du public.

### **E. Divers**

Un\*e membre propose d'effectuer une analyse de risque. L'idée est de conduire cette analyse en interne (par la direction et l'équipe de management) pour ensuite la discuter au sein du Conseil d'administration.

La prochaine réunion du Conseil d'administration est fixée au 22 octobre 2024, à 15h00, au siège de la radio.



---

Véronique Faber  
Présidente



---

Catarina Martins  
Secrétaire